

**Fonds de développement des communautés de la  
MRC de La Haute-Yamaska  
Appels de projets 2022 et 2023**

Nom du projet : \_\_\_\_\_ Pointage : \_\_\_\_/110

**Les critères d'évaluation sont tirés :**

➤ **Des orientations de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* :**

Gouvernance participative, approche intersectorielle, développement de la multifonctionnalité des territoires, la complémentarité rurale/rurale et rurale/urbaine.

➤ **Des priorités régionales :**

- Le développement et le renforcement du tissu social
- Les services de proximité offrant des emplois
- Des projets en matière d'environnement, de développement durable et de la protection des services écologiques (à l'exception des études)
- La rétention des jeunes et des aînés;
- Le développement agroalimentaire et l'occupation du territoire
- Les saines habitudes de vie et la mobilité durable

**Éléments généraux à constamment tenir en compte :**

- Quel est l'effet de levier réel du Fonds sur cette étude ou planification?
- Est-ce que le Fonds se substitue à une autre source de financement possible?
- Est-ce que l'étude aura la possibilité de porter les résultats suite à l'appui du Fonds?

**Section I : Mobilisation, participation, appui et intégration au contexte local**

<b>CRITÈRES</b> L'étude ou la planification :		<b>/36</b>
Prévoit intégrer les milieux communautaires / affaires / citoyens? Engendrera-t-elle réellement une démarche structurante? ( <i>jusqu'à 2 points par élément rencontré</i> )	/2 /2 /2	<b>/6</b>
Constitue une priorité régionale ( <i>cadre entièrement à une priorité majeure / plusieurs priorités 5, cadre à une priorité ou fait l'objet de résolution significative en ce sens 3, ne cadre pas 0</i> )	/5	<b>/5</b>
Augmente le sentiment d'appropriation du développement par le milieu : bénévolat, concertation, mobilisation ( <i>jusqu'à 3 points par élément rencontré</i> )	/3 /3 /3	<b>/9</b>
Contribue au renforcement du sentiment d'appartenance ( <i>beaucoup 5, en général 3, peu 0</i> )	/5	<b>/5</b>

À terme, touchera ou impliquera l'ensemble de la population <b>OU</b> interviendra de façon notable auprès d'une clientèle cible : jeunes / femmes / aînés / etc. ( <i>participation ou impact majeur 6, moyen 3, faible 0</i> )	/6	<b>/6</b>
Implique ou démontre à terme la possibilité d'avoir une implication financière des promoteurs <b>OU</b> de différents partenaires ( <i>implication majeure 5, moyenne 3, absente 0</i> )	/5	<b>/5</b>

## Section II : Viabilité du projet

<b>CRITÈRES</b> L'étude ou la planification :		<b>/26</b>
Présente un plan de réalisation ( <i>très approfondi et précis 5, moyen 3, faible 0</i> )		<b>/5</b>
Est présentée par des promoteurs et partenaires ayant des connaissances et de l'expérience ( <i>capacité de mener à terme l'étude ou la planification, soit : très bonne 5, moyenne 3, faible 0</i> )		<b>/5</b>
Prévoit une implication des partenaires (implication bénévole dans la planification ou anticipée dans le projet qui résultera de l'étude). Que ce soit en ressources ou en expertise ( <i>très bonne 5, moyenne 3, faible 0</i> )		<b>/5</b>
Comporte un échéancier réaliste ( <i>basé sur une expertise et une planification approfondies 3, moyenne 2, aucune planification 0</i> )		<b>/3</b>
Prévoit ou étudiera les perspectives d'autofinancement dans l'opérationnalisation du projet qui en résultera ( <i>prévisions complètes 8, moyennes 4, faibles 0</i> )		<b>/8</b>

## Section III : Développement durable

<b>CRITÈRES</b> L'étude ou la planification prévoit ou étudiera :		<b>/12</b>
L'amélioration de la qualité de vie : la santé des personnes <b>OU</b> améliore le soutien par des services [services de proximité, communautaire, culture, loisir, rencontres sociales, etc.] ( <i>développement ou diversification majeure 5, moyen 3, faible 0</i> )	/5	<b>/5</b>
L'amélioration du cadre de vie au sens global [environnement, paysage, patrimoine bâti, etc.] ( <i>sauvegarde 4, mise en valeur 2, faible lien 0</i> )	/4	<b>/4</b>
Amoindrit le défi démographique, favorise l'occupation du territoire <b>OU</b> limite l'exode des populations (jeunes, aînés)	/3	<b>/3</b>

## Section IV : Retombées du projet

<b>CRITÈRES</b> L'étude ou la planification prévoit un projet qui :		<b>/26</b>
Emploie temporairement des ressources locales ( <i>plusieurs 3, une 1, aucune 0</i> )	/3	<b>/3</b>
Créera / consolidera combien d'emplois ( <i>plusieurs emplois 5, un emploi ou quelques emplois à temps partiel 3, aucun emploi 0</i> )	/5	<b>/5</b>
Procure des retombées économiques, sociales et communautaires dans le milieu ( <i>grandes retombées 5, moyennes 3, faibles 0</i> )	/5	<b>/5</b>
Développe un caractère innovant et rayonnant [ <i>visibilité à l'échelon local / MRC / régional / national / international</i> ] ( <i>un point pour chaque élément rencontré</i> )	/2 /2	<b>/4</b>

